

COMPTE RENDU :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 11 juillet 2006 à Pinols

Présents : Mmes Christiane LONJON, Rachelle MERLE, Mathilde PIGEON, Marie-Thérèse ROUBAUD; Mrs Roger AMBARD, Pierre BERNARDON, Guy BRUSTEL, Alain CASTELLAN, Robert CHAUSSE, Alain CUSSAC, Jean-Michel DURAND, Daniel ESTIEU, Denis FOURY, Jean-Pierre KREMBSER, Franck NOEL-BARON, Jean-Paul PASCAL, Alain ROUSSET, Gilles RUAT, Jean SERVANT, Marc TAILLANDIER, Marc VAN DER WINDT, Guy VISSAC et Joseph VISSAC.

Représentés : Mme Sylvie MICHEL par Louis BARTHELEMI ; Mr Jean MATHIVET par Lucien-Gil DELAMARE.

Absents : Mmes Aline MICHEL, Pascale TORRENT Mr Alain PLOT.

Excusés : Melles Yvette ALIZER, Valérie CHANAL ; Mmes Paulette FINIEL et Nicole LONJON ; Mrs Raymond DURSAPT et Michel JOSEPH.

Assisté également : Mr Eric AUBERT.



Le Conseil de Communauté du Langeadois s'est réuni le mardi 11 juillet 2006 à la Mairie de Pinols pour étudier l'ordre du jour suivant :

- 1- Validation du précédent CR

Finances et programmation

- 2- Programmation CG2D 2006 – Avenant n° 2 au contrat initial
- 3- Validation des résultats de l'appel d'offres travaux pour l'opération de restructuration de l'école publique de Lachaud-Curmilhac
- 4- Modification des conditions de mobilisation de la ligne de trésorerie ouverte pour le projet d'extension de R.B.M.

Environnement et cadre de vie

- 5- Convention avec le Conseil Régional d'Auvergne pour l'installation du Point Visio Public
- 6- Convention avec la C.A.F. de la Haute-Loire pour l'exposition « Bien vivre dans son logement »
- 7- Convention pour la mise à disposition d'un véhicule et de matériel à l'office de tourisme de pôle du Haut-Allier

Développement Economique

- 8- Engagement de la Communauté de Communes dans le dossier de candidature au Pôle d'Excellence Rural sur les bio ressources

Affaires scolaires, sociales, sportives et culturelles

- 9- Modification de l'acte de la régie de recettes et d'avances des CLSH intercommunaux
- 10- Adoption de la convention de mise à disposition d'un agent pour l'encadrement d'un séjour en Juillet 2006

Administration

- 11- Désignation de représentants de la Communauté de Communes au sein des commissions thématiques du Pays de Lafayette
- 12- Signature d'un avenant à la convention établie entre la Commune de Langeac et la Communauté de Communes pour la location des locaux administratifs de la Communauté

- 13- Questions diverses



Le Président de la Communauté ouvre la séance du Conseil après le mode d'accueil et de bienvenue du Maire de la commune de Pinols et propose aux membres de l'assemblée de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- 1) Convention de mise à disposition des locaux du R.A.M. de Langeac
- 2) Règlement interne sur le ramassage scolaire 2006/2007
- 3) Motion sur le zonage de la P.A.T. 2007-2013

A l'unanimité le Conseil autorise l'assemblée à délibérer sur ces 3 points au titre des questions diverses.



1/ VALIDATION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil communautaire est validé à l'unanimité des présents.

Le Président fait une lecture du P.V. du bureau du 30 juin 2006.

2/ PROGRAMMATION CG2D 2006 – AVENANT N° 2 AU CONTRAT INITIAL

Le Président présente l'avenant n° 2 qui modifie la programmation 2006 du CG2D. Il est rappelé aux maîtres d'ouvrage que chaque opération devra avoir connu un début d'exécution des travaux avant le 31 décembre 2006. Si tel n'est pas le cas la subvention départementale sera annulée et perdue du contrat. Les dépenses de maîtrise d'œuvre ne sont plus considérées comme justificatif d'un début d'opération.

L'avenant est adopté à l'unanimité des présents.

3/ VALIDATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES TRAVAUX POUR L'OPERATION DE RESTRUCTURATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE LACHAUD-CURMILHAC

Le Conseil valide à l'unanimité des présents le classement opéré par la C.A.O. du 7 juillet et décide d'attribuer les lots comme suit :

- | | | |
|--------------------------------|--------|------------------|
| - Lot 1 : THEROND CONSTRUCTION | pour : | 16 896,85 € H.T. |
| - Lot 2 : VELAY FACADES | pour : | 67 566,57 € H.T. |

- Lot 3 : S.E. BOULARAND	pour :	6 491,17 € H.T.
- Lot 4 : S.E. BOULARAND	pour :	23 777,21 € H.T.
- Lot 5 : Entreprise GIRE	pour :	12 790,00 € H.T.
- Lot 6 : VELAY FACADES	pour :	24 372,48 € H.T.
- Lot 7 : S.A.R.L. GIMBERT	pour :	4 348,89 € H.T.
- Lot 8 : Entreprise ASTRUC	pour :	2 999,00 € H.T.
- Lot 9 : Entreprise GARREL	pour :	3 395,60 € H.T.
- Lot 10 : Entreprise POUZACHE	pour :	5 858,40 € H.T.
- Lot 11 : Entreprise BELLEDENT	pour :	12 111,10 € H.T.

La délibération approuvant le plan de financement CG2D de l'école de Lachaud-Curmilhac est adoptée à l'unanimité des présents.

4/ MODIFICATION DES CONDITIONS DE MOBILISATION DE LA LIGNE DE TRESORERIE OUVERTE POUR LE PROJET D'EXTENSION DE R.B.M.

Validation à l'unanimité des présents d'un réajustement de la ligne de trésorerie de 550 K€ à 600 K€ et pour une année supplémentaire.

5/ CONVENTION AVEC LE CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE POUR L'INSTALLATION DU POINT VISIO PUBLIC

Le Dossier est présenté par Mathilde PIGEON. Le point devrait être en fonctionnement dès cet automne. Le correspondant à la Communauté est Pierre-Olivier MALARTRE.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

6/ CONVENTION AVEC LA C.A.F. DE LA HAUTE-LOIRE POUR L'EXPOSITION « BIEN VIVRE DANS SON LOGEMENT »

L'exposition sera accueillie **du 2 au 10 octobre prochain**. La délibération est validée à l'unanimité des présents.

7/ CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE ET DE MATERIEL A L'OFFICE DE TOURISME DE POLE DU HAUT-ALLIER

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

8/ ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE AU POLE D'EXCELLENCE RURAL SUR LES BIO RESSOURCES

Le Président fait un rapide rappel de l'appel à projets P.E.R. lancé par la D.I.A.C.T. en précisant que le dossier est porté par le S.M.A.T. du Haut-Allier en partenariat avec des acteurs privés et des collectivités locales. Le thème retenu est celui des bio-ressources.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

9/ MODIFICATION DE L'ACTE DE LA REGIE DE RECETTES ET D'AVANCES DES CLSH INTERCOMMUNAUX

Le dossier est présenté par Rachele MERLE qui explique que cette délibération est nécessaire pour l'encaissement de produits liés à l'organisation occasionnelle d'animations aux C.L.S.H.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

10/ ADOPTION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT POUR L'ENCADREMENT D'UN SEJOUR EN JUILLET 2006

Le Conseil accepte à l'unanimité des présents la mise à disposition de Monsieur Philippe BOUDON – Agent de la commune de Langeac, pour l'encadrement d'un séjour mini camps en juillet.

11/ DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SEIN DES COMMISSIONS THEMATIQUES DU PAYS DE LAFAYETTE

Le Conseil valide comme suit et à l'unanimité la désignation de représentants aux commissions thématiques du Pays de Lafayette.

Pour la Commission n° 1 – Création d'activités

Au titre des élus :

Mr Jean-Paul PASCAL

Au titre des représentants locaux :

Mr Philippe DEMEOCQ

Mr Lionel GAILLARD

Pour la Commission n° 2 – Enfance, jeunesse et loisirs

Au titre des élus :

Mme Nicole LONJON

Au titre des représentants locaux :

Mme Agnès JAMMES

Mme Chantal RATAIL

Pour la Commission n° 3 – Identité du territoire, patrimoine et tourisme

Au titre des élus :

Mr Robert CHAUSSE

Au titre des représentants locaux :

Mme Paulette DUFAUT

Mr Philippe MOREAU

Pour la Commission n° 4 – Conditions de vie et environnement

Au titre des élus :

Mr Franck NOEL-BARON

Au titre des représentants locaux :

Mr Robert BOUCHIT

Mr Bernard JOUBERT

12/ SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION ETABLIE ENTRE LA COMMUNE DE LANGEAC ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR LA LOCATION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNAUTE

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

13/ QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Convention de mise à disposition du R.A.M. de Langeac aux services P.M.I. du Conseil Général pour 10 journées de formation à l'attention des Assistantes Maternelles du langeadois : adoptée à l'unanimité des présents.
- ❖ Règlement interne sur le ramassage scolaire 2006/2007 : adopté à l'unanimité des présents.
- ❖ Motion sur le zonage P.A.T. 2007-2013 : la motion est présentée par le Président avec des compléments d'informations sur le projet de P.E.M. apportés par le Maire de la commune de Siaugues Sainte-Marie. Cette motion sera envoyée aux Préfets de Région et de Département, aux 4 parlementaires de la Haute-Loire, au Président de la C.C.I. de Brioude, à Monsieur Jacques BARROT – Commissaire Européen. Validée à l'unanimité des présents.

Le Président boucle la séance du Conseil et remercie l'ensemble des participants.

Fait à Langeac,
Le 23 août 2006

Le Président,
Guy VISSAC

Diffusion : A tous les délégués communautaires, les agents et site internet.